

ARRONDISSEMENT D'ANGERS
49190 DENÉE
(Maine et Loire)



Tél. : 02 41 78 72 18
Télécopie : 02 41 78 83 88
courriel : mairiedenee@wanadoo.fr
www.mairie.denee.fr

LOGEMENT DES AINÉS

Les plans de la salle de convivialité et des logements des aînés sont présentés au Conseil Municipal qui entérine le projet. Le permis sera déposé dès que possible et le plan de financement de la salle commune sera étudié très prochainement.

PLU

Dans le cadre du projet de logements des aînés, une modification du PLU a été engagée pour reclasser la parcelle ZT 73 nécessaire au projet en zone constructible. Après enquête publique, le Conseil Municipal, répond à la réclamation de l'Association d'Enseignement et d'Education que le bail emphytéotique qui les lie sera respecté : Elle s'engage à mettre à disposition de l'Association, un espace prélevé sur sa réserve foncière dans le cas où des ouvertures de classes à l'école Sainte Marie serait nécessaire. La modification du PLU est donc entérinée.

CONTRAT CAF

Dans un souci de cohérence territoriale le Conseil Municipal décide de reporter les actions du contrat « CAF » de Murs-Erigné vers celui de Rochefort sur Loire. En accord avec la CAF, les subventions perçues au titre du premier contrat seront maintenues dans le prochain.

PROJET DE VESTIAIRES SPORTIFS

Le plan de financement définitif est présenté au Conseil Municipal. Les marchés seront signés très prochainement et le démarrage des travaux devrait intervenir mi-octobre, après la préparation du chantier.

AMENAGEMENT DE LA STATION D'EPURATION

1/ Enquête parcellaire et de DUP : Suite à l'enquête publique parcellaire et l'enquête de Déclaration d'Utilité Publique du projet, le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à la réserve mentionnée au registre des réclamations qui demande que la zone en Espace Boisé Classé soit maintenue en façade de la station d'épuration en ne laissant non classé en EBC que l'entrée sur le site. Elle demande également à la SODEMEL de prendre contact avec les réclamants pour examiner la faisabilité technique et financière de leurs demandes. Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet de Maine et Loire de bien vouloir déclarer d'utilité publique ledit projet.

2/ Demande de Déclaration d'Utilité Publique du projet : Considérant l'objectif de construction d'une nouvelle station d'épuration et les raisons de sa création et de sa localisation, le Conseil Municipal approuve et affirme le caractère d'intérêt général et d'utilité publique du projet et sollicite de Monsieur le Préfet de Maine et Loire qu'il soit déclaré d'utilité publique.

OUVERTURE DE POSTE

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint technique 1^{ère} classe qui sera affecté aux espaces verts, dans le cadre d'une promotion interne.

ENFOUISSEMENTS DES RESEAUX

La troisième tranche d'enfouissement des réseaux du bourg réalisée par le Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire débutera cet automne. Le plan des travaux est présenté au Conseil Municipal. La Commune devra prévoir à son budget le remboursement d'un emprunt qui sera contracté par le SIEMML d'environ 8000 € par an. Il devra également prévoir environ 3000 € de travaux de France Télécom et environ 50 000 € de Génie Civil France Télécom.

DELEGATIONS AU MAIRE

Le Conseil Municipal décide de compléter les délégations du Maire avec :

- la possibilité de fixer les tarifs culturels et les tarifs de l'animation jeunesse de la Commune.
- la possibilité de procéder à la négociation, la revalorisation des loyers et la passation des baux de location des bâtiments appartenant à la Commune.

QUESTIONS DIVERSES

Villages en scène : Le Grupetto présentera son spectacle le 7 novembre à 17h à Denée à la salle polyvalente.

Commission sécurisation : Y. ANGLADE présente les projets d'aménagements des entrées de bourg et du secteur du Plessis.

En matière de sécurisation des entrées de Denée,

- Aux entrées de bourg : des aménagements paysagers assez légers seront proposés
- aux abords immédiats de l'agglomération ces aménagements seront plus lourds.

En ce qui concerne le secteur du Plessis,

Une « zone 30 » sera créée entre la route de Mozé et la route de Murs Erigné, en excluant bien évidemment les routes départementales. Elle sera complétée de divers travaux de ralentissements notamment chemin du Clos du Plessis.

Journées du Patrimoine : Daniel ROUSSEL donne le programme de l'association DECAP pour les journées du patrimoine qui se dérouleront les 18 et 19 septembre 2010.

Siège de la Communauté de Communes Loire-Layon

Le Conseil Communautaire a décidé d'abandonner le projet de siège sur le site de l'ancienne Gendarmerie de Chalennes.

Ce projet sera relancé en prévoyant un terrain plat et beaucoup plus grand, (de façon à pouvoir accueillir les extensions possibles).

ZPPAUP

Le Conseil Municipal est informé que les ZPPAUP vont disparaître à terme pour être remplacées par des Aires de Mise en valeur de l'Architecture de manière à mettre en conformité la protection du patrimoine et les préoccupations environnementales.

Prochain Conseil le lundi 4 octobre 2010